



liquidation judiciaire et extention de liquidation

Par **luchote**, le **26/08/2009** à **12:24**

Bonjour

Je me permet de vous contacter car vous êtes ma dernière chance!!!

Voilà, ma boulangerie est en liquidation judiciaire de puis 02/2009, et dans la liquidation le tribunal ne veut pas introduir mon mari qui sans lui l'entreprise n'existerait pas, car à la base c'est lui qui fabriquait le pain et qui faisait les tournées.

Il était d'ailleurs conjoint collaborateur, et c'était stipule et souligné dans le document de cessation de paiement.

A l'heure d'aujourd'hui, la banque à qui je doit de l'argent par rapport aux emprunts de la boulangerie veut se retourner contre mon mari, quels recours puis-je avoir?

Car s'il faut rembourser une dette qui est efface pour moi mais qu'ils remettent sur mon mari, à quoi sert les liquidations???

Merci de me répondre, c'est vraiment primordial pour nous, nous avons trois enfants et nous ne pourrons jamais rembourser toute notre vie!!

Bien cordialement